

SPECIAL REPAS ASSEMBLEE GENERALE 2011



A

Le comité de l'ASPTT vous invite à prolonger notre assemblée générale du **dimanche 11 Décembre 2011**, à partir de **13 heures**, par un **repas** campagnard, très convivial, **avec épouses et enfants**. Repas entièrement cuisiné de façon traditionnelle par notre ami...

S

CAMILLE de ch'vimeu...

H

- Apéro « Ventoux »
- Assiette de charcuterie traditionnelle et maison,
- Boudin noir fabriqué par Camille accompagné de purée et pommes,
- Fromages
- Desserts « de Nature de pain »
- Boissons à volonté mais avec modération : bière, vin, eau ... café.



La petite salle des fêtes de Salouël ne compte que 100 places disponibles, donc ...

I

**... les 100 premiers inscrits
pourront participer à ce « festin » ...
en toute simplicité et à la bonne franquette.**

(Inscriptions enregistrées par ordre d'arrivée).

N

La participation pour ce repas de choix est de :

- 13 euros par adulte
- 7 euros pour les enfants de 9 à 12 ans
- Gratuit pour les enfants de moins de 9 ans

F

**Le coupon réponse est à retourner pour le
Dimanche 4 Décembre 2011, dernier délai.**

Pour une bonne organisation merci de respecter cette date.

O

Le Comité

F

NOTA :

Situation de la salle : « **Salle Jean Jaurès** » Rue Jean Jaurès SALOUEL. »

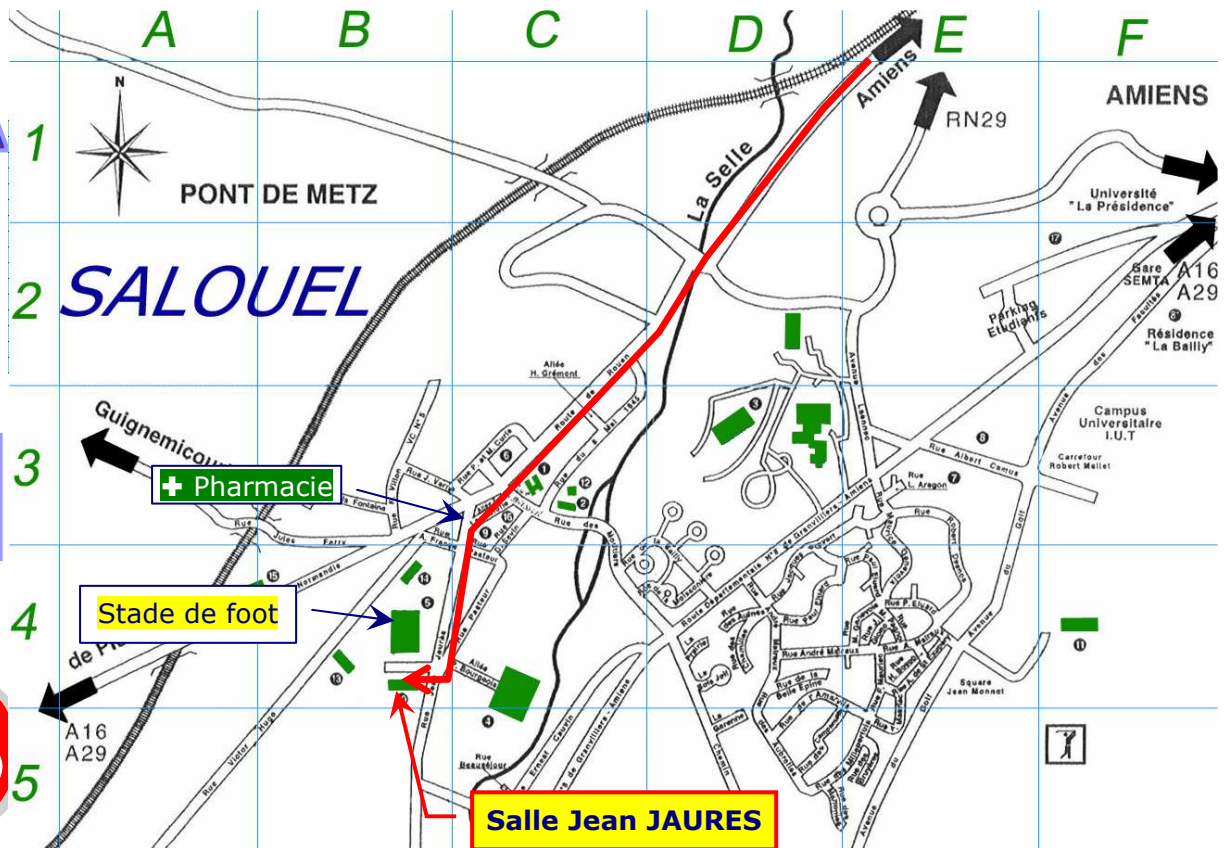
Dans SALOUEL , en provenance d'Amiens, après la pharmacie située à l'angle de la route de ROUEN et de la rue Jean Jaurès, continuer votre route pendant 300 m environ, la salle se trouve sur votre droite (perpendiculaire à la route), parking possible sur le côté , proche du stade de foot.

L

A

S

H



I

N

F

O



F



L

INSCRIPTION « SPECIAL REPAS » ASSEMBLEE GENERALE

DIMANCHE 11 DECEMBRE 2011

A partir de 13 Heures

A

Petite salle des fêtes de SALOUEL

« Salle Jean Jaurès » Rue Jean Jaurès SALOUEL. »

S

**COUPON A RETOURNER IMPERATIVEMENT POUR
LE 4 DECEMBRE 2011**

(Uniquement les 100 premières inscriptions)

H

REPAS CAMPAGNARD TRADITIONNEL

Monsieur & Madame : _____
demandent leur inscription pour ce repas organisé par
l'ASPTT.



Nombre d'adultes	:	x 13 € =	Euros
Nombre d'enfants (9 à 12 ans)	:	x 7 € =	Euros
Nombre d'enfants moins de 9 ans	:	x gratuit =	0	Euro
Total du chèque à l'ordre de l'ASPTT			=	Euros

I

Ce coupon réponse est à retourner à **Jean HENOCH**
pour le 4 Décembre 2011 au plus tard

N

✚ Soit par courrier postal :
10 rue Ernest Cauvin – 80160 – PROUZEL

✚ Soit par mail à :
henoch.jean@free.fr

F

Renseignements : Tel 03.22.42.00.87

O



Le Comité